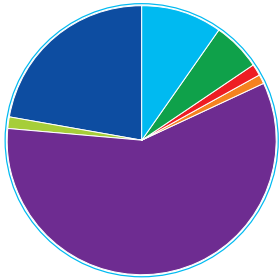


Recettes d'investissement

- Excédent 2014 capitalisé : 812 300 €
- Remboursement avance budget ZAE Violès : 500 000 €
- Virement section de fonctionnement : 500 000 €
- Amortissements : 391 308 €
- Subventions : 120 000 €
- Remboursement TVA : 76 392 €
- Total : 2 400 000 €**

LE FAIT MARQUANT :
Grâce aux excédents cumulés de 2014, les investissements 2015 peuvent tous être réalisés sur fonds propres, sans recours à l'emprunt.

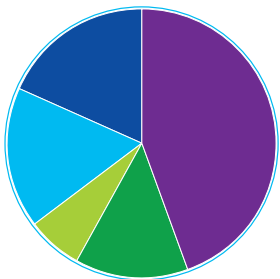
Le budget assainissement



Dépenses de fonctionnement

- Charges de fonctionnement courant : 135 163 €
- Charges de personnel : 80 000 €
- Virement à la section d'investissement : 20 000 €
- Réserve pour dépenses imprévues : 15 000 €
- Amortissements : 806 314 €
- Aides à la réhabilitation assainissement non collectif : 18 500 €
- Charges financières : 306 023 €
- Total : 1 385 000 €**

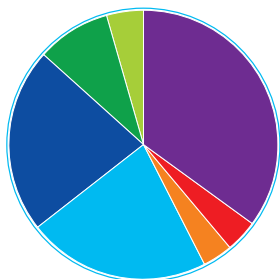
LE FAIT MARQUANT :
Les dépenses globales de fonctionnement sont en baisse de 1,07 % par rapport à 2014, malgré une forte augmentation des amortissements (+ 19,08 %).



Recettes de fonctionnement

- Redevance d'assainissement : 616 000 €
- Autres taxes et redevances : 188 179 €
- Primes pour épuration : 93 043 €
- Subventions amorties : 236 046 €
- Excédent 2014 reporté : 251 732 €
- Total : 1 385 000 €**

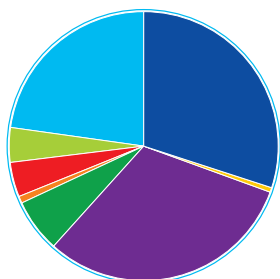
LE FAIT MARQUANT :
La redevance d'assainissement arrive en dernière année de lissage. À compter de 2016, tous les usagers du service public d'assainissement collectif du territoire paieront une redevance identique.



Dépenses d'investissement

- Travaux sur les réseaux : 910 000 €
- Travaux sur les stations d'épuration : 101 774 €
- Réserve pour travaux d'urgence : 95 082 €
- Annuité d'emprunt : 572 179 €
- Restes à réaliser 2014 : 576 000 €
- Subventions amorties : 236 046 €
- Opérations patrimoniales : 108 919 €
- Total : 2 600 000 €**

LE FAIT MARQUANT :
Malgré des dépenses en léger repli (1,7 M€ cette année contre 2,3 M€ en 2014), un emprunt va être souscrit cette année, essentiellement pour financer les travaux de construction du collecteur entre la station d'épuration de Sérignan-du-Comtat et celle de Camaret-sur-Aigues, dont le coût est estimé à 1,5 M€.



Recettes d'investissement

- Emprunt : 780 000 €
- Virement section de fonctionnement : 20 000 €
- Amortissements : 806 314 €
- Subventions : 168 336 €
- Remboursement TVA : 21 600 €
- Opérations patrimoniales : 108 919 €
- Créances sur TVA : 108 919 €
- Excédent 2014 reporté : 585 912 €
- Total : 2 600 000 €**

Les budgets des zones d'activité

Le budget de la zone d'activité La Garrigue du Rameyron à Sérignan-du-Comtat a été clôturé à la fin 2014. Il sera rouvert lorsque la communauté de communes aura achevé la commercialisation des deux autres zones d'activité et disposera des ressources pour procéder aux acquisitions foncières (estimées à 700 000 € pour 2 hectares !)

Le budget de la zone d'activité Saint-Antoine à Violès va être clôturé fin mai. Les recettes des ventes de parcelles (six parcelles vendues sur 8 à ce jour) viendront abonder le budget principal.

Le budget de la zone d'activité Joncquier & Morelles à Camaret-sur-Aigues est le seul encore en activité. Les travaux d'aménagement sont achevés. Sur les 16 parcelles viabilisées et mises en vente, seul l'acte de vente avec la clinique vétérinaire a été signé.

Neuf compromis de vente sont en cours et six parcelles restent disponibles.